



N° 886.480

Classif. Internat. : B 62D/B 60P

Mis en lecture le : 01-04-1981

Le Ministre des Affaires Économiques,

Vu la loi du 24 mai 1854 sur les brevets d'invention ;

Vu le procès-verbal dressé le 3 décembre 19780 à 11 h. 27
au greffe du Gouvernement provincial de Liège;

ARRÊTE :

Article 1. — *Il est délivré à Mlle Patricia KREEVELS,*
rue Haut-Pré 42, 4000 Liège,

repr. par l'Office de Brevets E. Dellicour à Liège,

un brevet d'invention pour : Remorque, particulièrement de jardinage,

Article 2. — *Ce brevet lui est délivré sans examen préalable, à ses risques et périls, sans garantie soit de la réalité, de la nouveauté ou du mérite de l'invention, soit de l'exactitude de la description, et sans préjudice du droit des tiers.*

Au présent arrêté demeurera joint un des doubles de la spécification de l'invention (mémoire descriptif et éventuellement dessins) signés par l'intéressé et déposés à l'appui de sa demande de brevet.

Bruxelles, le 31 décembre 19780

PAR DÉLÉGATION SPÉCIALE :

L. SALPETEUR
Directeur

000000

9

Mémoire descriptif déposé à l'appui d'une demande de
B R E V E T D ' I N V E N T I O N

au nom de :

Patricia KREEVELS

pour :

"Remorque, particulièrement de jardinage".

La présente invention concerne une remorque entièrement démontable et sélective, conçue principalement comme remorque de jardinage pour être tractée par une tondeuse à siège ou, suite à la pose d'un siège, par motoculteur.

Il existe sur le marché divers types de remorques de plus ou moins grande capacité, destinées par exemple à des travaux d'agriculture mais il a paru avantageux de créer une remorque de capacité réduite, particulièrement de l'ordre de 100 Kg à 200 Kg adaptée pour des travaux de jardinage, d'un poids pratique de 40 Kg à 55 Kg.

Suivant l'invention, la remorque est caractérisée en ce qu'elle comporte une benne montée avec une partie en porte-à-faux sur un châssis porteur, à l'arrière duquel la dite benne peut basculer et qui est pourvu d'un timon coulissant se prolongeant jusque sous la partie en porte-à-faux de la benne en position relevée de celle-ci.

Suivant l'invention encore la partie de la benne constituant la partie en porte-à-faux est plus grande que la moitié de la longueur totale de la benne.

Egalement suivant l'invention la benne comporte des parois montées toutes de manière amovible par rapport au fond.

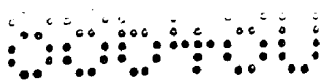
Pour mieux comprendre l'invention celle-ci est décrite ci-après avec plus de détails sur la base des dessins annexés, à titre d'exemple uniquement, montrant en :

Figure 1 une vue en élévation de profil d'une remorque réalisée suivant l'invention, avec en traits interrompus la position basculée ;

Figure 2 une vue en plan par dessous de la remorque de figure 1 ;

Figure 3 une vue détaillée en perspective de la benne.

Comme on le voit dans l'exemple représenté aux dessins une remorque conforme à l'invention comporte un châssis porteur 1, présentant dans sa traverse arrière des bouts d'axe 2 saillant latéralement pour le montage de deux roues arrières 3 et le long de celle-ci des tubulures 4 saillant



9

- 3 -

vers l'arrière pour le logement des axes de basculement 5 d'une benne 6, qui s'étend en porte-à-faux bien au-delà de ces axes. La disposition de la benne sur son châssis porteur est telle que la partie en porte-à-faux L est supérieure à la partie antérieure L'.

Dans sa partie centrale le châssis porteur 1 est pourvu d'un longeron inférieur 7, dans lequel est destiné à pouvoir coulisser le timon 8.

Le châssis porteur 1 comme le timon 8, ainsi que le cadre 9 de la benne 6 sont avantageusement constitués de tubes de section carrée.

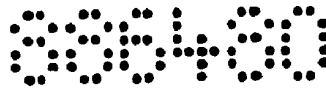
La partie antérieure 10 du timon 8 est mobile et montée de manière à pouvoir tourner en 11 sur l'axe du timon proprement dit, afin d'éviter des mouvements de torsion.

A sa partie arrière le timon 8 porte l'axe transversal 12 de deux galets 13. Ces galets 13 viennent en contact avec un chemin de roulement constitué par des cornières 14 montées sous le cadre 9 de la benne 6.

Le cadre de la benne porte à l'avant, au-dessus du timon 8, une broche 15 destinée à pénétrer et à être fixée dans un élément d'assemblage, tel qu'un L perforé 15', du timon.

La remorque étant dans la position de chargement, c'est-à-dire benne relevée, représentée en traits pleins en figure 1, on procède de la manière suivante pour faire basculer la benne : on libère la broche 15 de l'élément d'assemblage 15', on opère une traction sur le timon 8, par exemple par un léger déplacement vers l'avant de la tondeuse à siège, le coulisement du timon vers l'avant provoque le glissement des galets 13 sur les cornières 14 de la benne jusqu'à venir en avant des axes de basculement 5 de celle-ci (voir la représentation en traits interrompus en figures 1 et 2). La partie en porte-à-faux de la benne n'étant plus soutenue par le timon bascule alors autour de ces axes.

Une poussée vers l'arrière sur le timon, par exemple par une légère marche arrière de la tondeuse siège, provoque



9

- 4 -

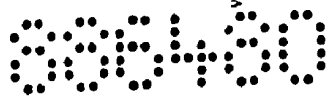
le déplacement des galets 13 et leur poussée au-delà des axes de basculement 5 sur les cornières ou chemin de glissement 14, ce qui produit le relèvement de la benne pour la ramener à sa position horizontale, position dans laquelle elle sera maintenue par la liaison entre la broche 15 et l'élément d'assemblage 15'.

Le cadre 9 de la benne consiste en un cadre horizontal portant un plancher 16 et surmonté à chacune de ses quatre extrémités d'un poteau 17 présentant à son sommet deux pièces de support 17' saillant vers l'extérieur pour recevoir de manière amovible les extrémités saillantes 18 de deux grilles en tubes voisines 19 associées chacune à un panneau 20. De par leur montage les panneaux sont pivotants vers l'intérieur suivant un axe passant par le sommet des deux poteaux correspondants. Les deux panneaux frontaux sont également pivotants vers l'extérieur et leur maintien est obtenu par un dispositif de blocage quelconque approprié. Les panneaux latéraux sont maintenus par rapport à l'extérieur par des pattes 21 prévues sur le cadre.

Pour augmenter la capacité de charge en matières légères, telles que du foin, d'une telle remorque les panneaux 20 sont conformés de manière à pouvoir être assemblés avec des claies amovibles 22 faites, par exemple, de treillis plastifié ou tressées comme une raquette de tennis. Suivant une réalisation avantageuse ces claies comportent à leur base des barreaux saillants 23 destinés à venir se loger dans des tubes de la grille 19, et elles sont conformées de manière à s'étendre de manière inclinée vers l'extérieur.

La capacité de chargement d'une remorque suivant l'invention est grande. Avec un système de blocage des roues accompagnant le timon coulissant on peut mettre en pratique l'invention sur des remorques à capacité de charge relativement importante pour basculer et redresser la benne sans mécanisme supplémentaire courant, tel qu'un relevage hydraulique.

Une remorque suivant l'invention, entièrement démontable et sélective suivant les besoins, permet n'importe



quel chargement, rondins, bûches coupées, matériaux divers, outillages, terre, terreau, fumier, foin ou herbe coupée, et présente la possibilité d'arrosage d'épandage avec le placement d'un bidon et l'enlèvement du panneau arrière.

Une telle remorque peut être tractée par une tondeuse à siège ou encore par un motoculteur. Dans ce dernier cas on prévoit à l'avant du châssis porteur 1, en allongeant le longeron 7 ou en disposant deux supports amovibles (non représentés) un organe support pour le positionnement d'un siège.



Handwritten mark or signature.

REVENDI CATIONS

1. Remorque, en particulier de jardinage, caractérisée en ce qu'elle comporte une benne montée avec une partie en porte-à-faux sur un châssis porteur, à l'arrière duquel elle peut basculer et qui est pourvu d'un timon coulissant se prolongeant vers l'arrière jusque sous la partie en porte-à-faux de la benne en position relevée, pour maintenir celle-ci dans cette position, et dont le retrait vers l'avant provoque le basculement de la benne.
2. Remorque suivant la revendication 1, caractérisée en ce que la partie de la benne constituant la partie en porte-à-faux est plus grande que la moitié de la longueur totale de ladite benne.
3. Remorque suivant la revendication 1, caractérisée en ce que le timon coulissant porte à son extrémité côté benne des galets destinés à venir en prise avec un chemin de glissement prévu sous la benne, lesdits galets passant d'une position au-delà de l'axe de basculement de la benne à une position en deça pour provoquer le basculement de la benne et vice-versa pour le relèvement de la benne.
4. Remorque suivant la revendication 1, caractérisée en ce que la partie antérieure du timon est reliée de manière pivotante au timon proprement dit.
5. Remorque suivant la revendication 1, caractérisée en ce que des éléments de blocage, répartis d'une part sur le timon et d'autre part sur la benne, coopèrent pour maintenir la benne en position relevée.
6. Remorque suivant la revendication 1, caractérisée en ce que le cadre de la benne comporte des poteaux d'extrémités pourvus de supports pour le positionnement et le basculement de panneaux ou portillons amovibles, les panneaux latéraux et frontal avant pouvant pivoter vers l'intérieur et le panneau frontal arrière vers l'intérieur et l'extérieur.
7. Remorque suivant la revendication 6, caractérisée en ce que les panneaux comportent des éléments d'assemblage

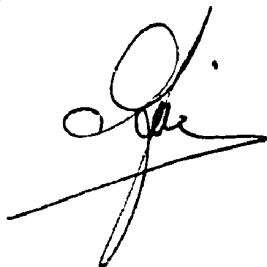
pour le montage en hauteur de claies amovibles.

8. Remorque suivant une ou plusieurs des revendications 1 à 7, caractérisée en ce qu'à l'avant du châssis porteur est prévu un organe de support pour le placement d'un siège.

9. Remorque, particulièrement de jardinage, telle que décrite ci-dessus et représentée aux dessins annexés.

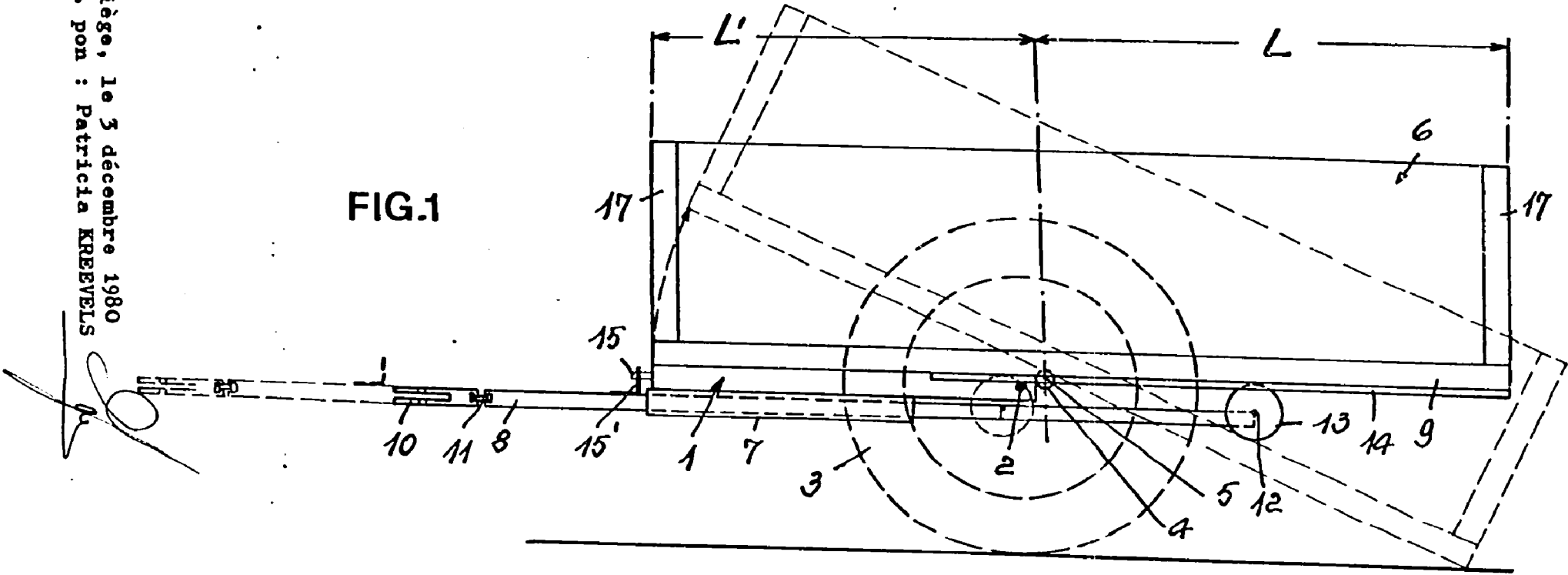
Liège, le 3 décembre 1980

P. pon : Patricia KREEVELS.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Patricia Kreevels', written in a cursive style with a long horizontal stroke at the end.

Liège, le 3 décembre 1980
P. pon : Patricia KREVELS

FIG.1



Patricia KREVELS

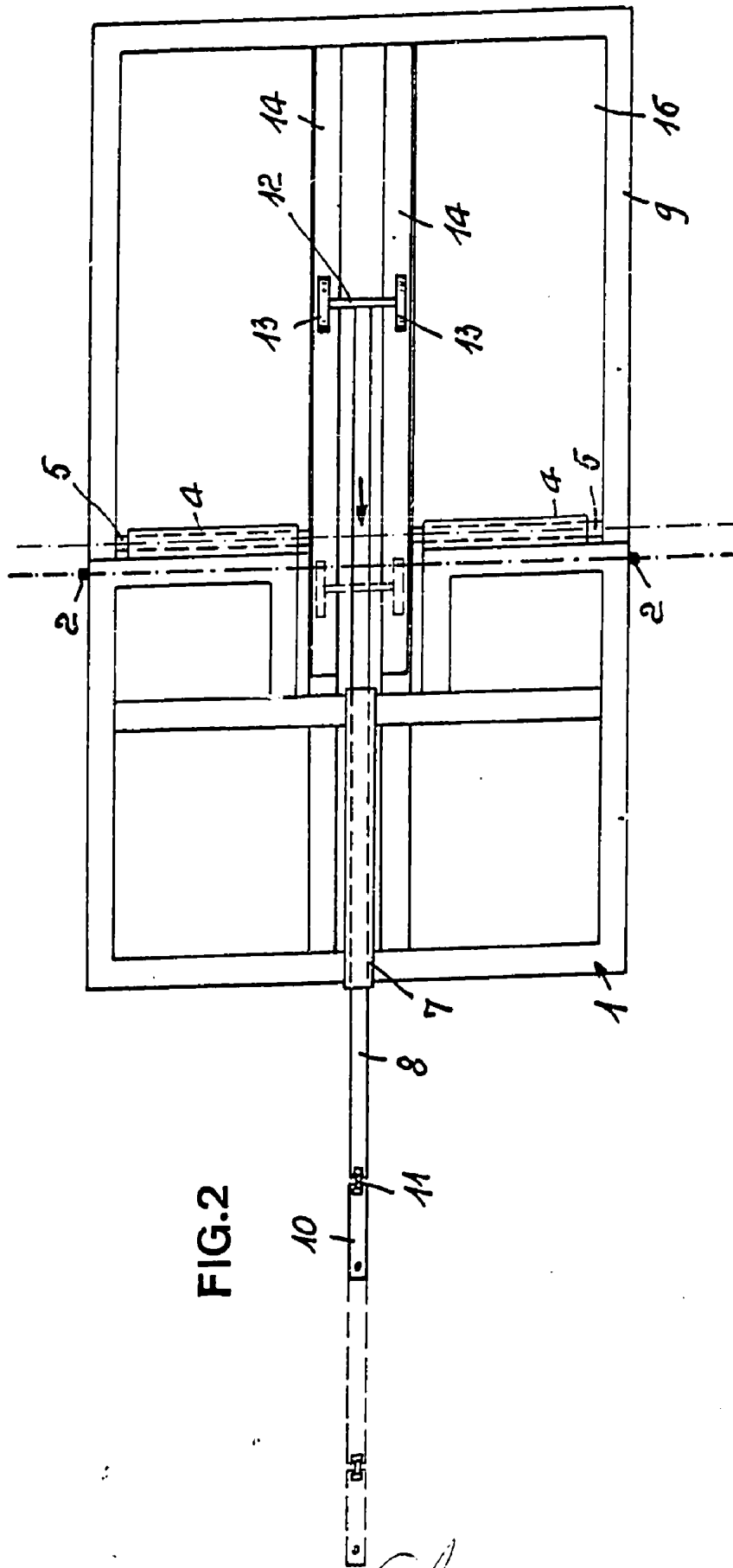


FIG.2

Liège, le 3 décembre 1980
P. pon : Patricia KREVELS

Liège, le 3 décembre 1980
P. pon : Patricia KREVEVELS

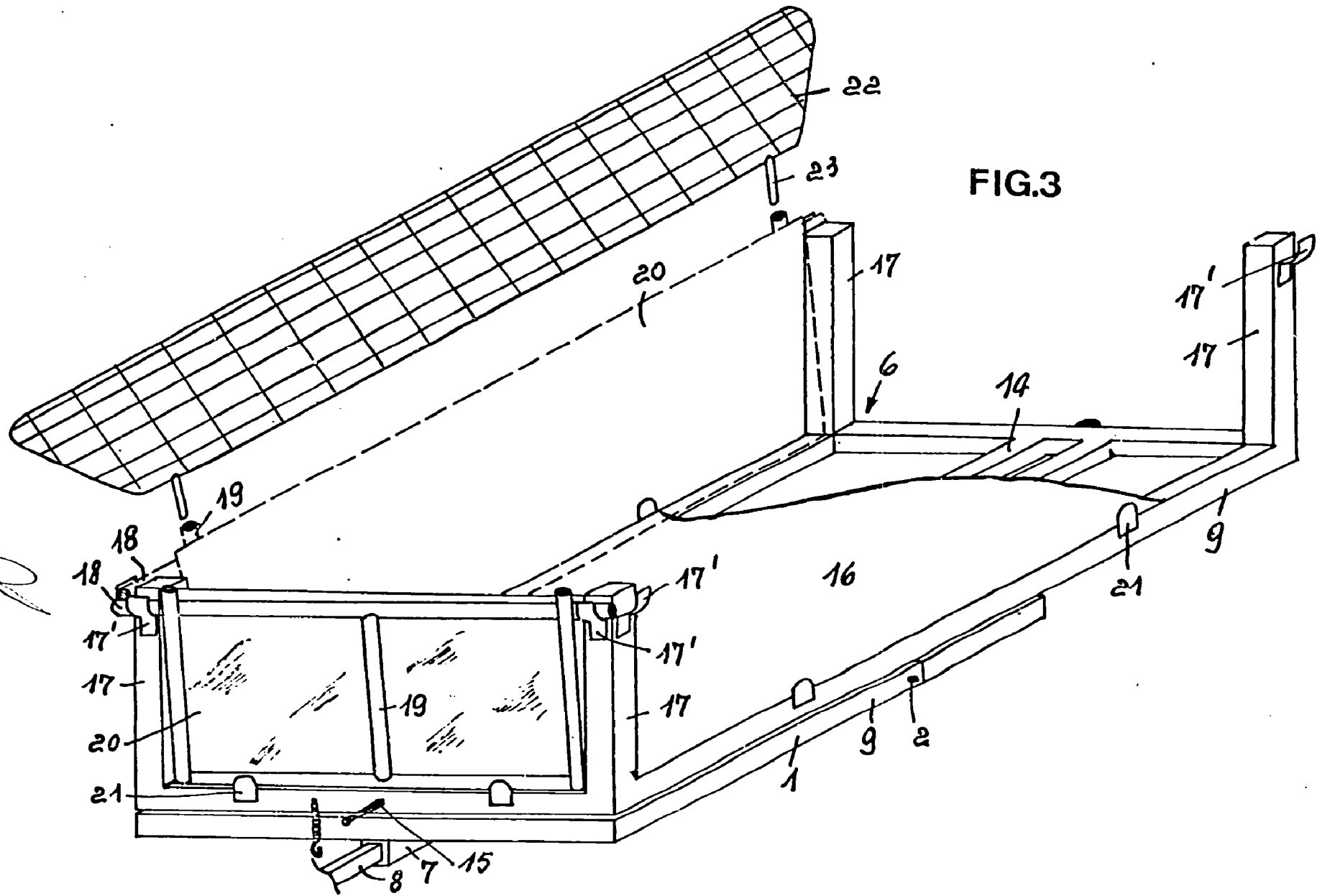


FIG.3

Patricia KREVEVELS